

Nous voulons apporter à nos clients une gestion optimale de leur immeuble  
en leur procurant un cadre de vie agréable.

Pour ce faire, chaque collaborateur Loiselet & Daigremont adhère à la

# CHARTRE GOLD

GESTION OPTIMALE LOISELET & DAIGREMONT

Dans ce but, nous nous engageons à privilégier :

## L'ÉCOUTE ET LA PRÉSENCE

- En assurant l'accès à nos standards téléphoniques tout au long de l'année, notamment grâce au service LoDaVeille, et en poursuivant notre politique d'implantation locale de nos agences.
- En visitant les immeubles régulièrement, de façon à suivre le fonctionnement des installations et contribuer à assurer le meilleur cadre de vie possible aux résidents.
- En apportant la vigilance nécessaire au traitement des attentes de nos clients pour le bon entretien et la valorisation de leur patrimoine.
- En assurant une information régulière de nos clients sur les événements importants de la vie de leur immeuble, pour leur permettre de procéder aux meilleurs choix.

## LA TRANSPARENCE ET L'INDÉPENDANCE

- En facilitant les contrôles, en ouvrant nos livres et nos dossiers à nos clients chaque fois que cela est nécessaire, et en signant notre gestion par une plaque informative apposée dans chaque immeuble que nous administrons.
- En faisant auditer régulièrement nos méthodes, nos activités et nos comptes, par des organismes et intervenants indépendants.
- En n'acceptant aucune rémunération de nos fournisseurs, pour nous permettre de défendre, en toutes occasions, les intérêts de nos clients.
- En conservant la neutralité nécessaire afin de conseiller les solutions impartiales plutôt que les choix partisans.

## LA RIGUEUR ET L'INNOVATION

- En mettant en œuvre, au travers de notre système « Assurance Qualité », les moyens de mesurer et d'améliorer le niveau de nos prestations.
- En maintenant une qualité maximale de notre comptabilité et de notre système informatique interne, en les adaptant aux évolutions techniques et juridiques.
- En associant nos clients, fournisseurs et partenaires au développement de nouveaux produits et services et à la mise en place de contrats ou d'avenants spécifiques.
- En procédant au référencement et à l'évaluation continue des fournisseurs, et en veillant à négocier régulièrement les révisions de prix et les contrats souscrits pour le compte de nos clients.

## L'ENGAGEMENT ET LE RESPECT

- En participant au système de formation interne, qui permet à chacun de s'adapter aux évolutions de nos métiers, et en favorisant l'intégration des nouvelles recrues dans notre entreprise, en leur faisant partager nos valeurs.
- En respectant les opinions, croyances et différences de nos clients, fournisseurs, partenaires et confrères, et en nous interdisant toute forme d'exclusion.
- En poursuivant nos efforts pour la prise en compte de la notion de « Bien-Être » dans les immeubles, et de la dimension environnementale dans l'exercice de nos activités.
- En gardant, en toute circonstance, vis-à-vis de nos confrères, une attitude courtoise et loyale, et en participant de façon active à la promotion de nos métiers, et à la défense de leur image.



**Loiselet & Daigremont**  
SERVICES IMMOBILIERS